

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CORRIGE

DOCUMENT 1

Question 1

(3 points)

- 1847 : Claude Bernard étudie les caractéristiques toxiques de la cigarette
- 1877 : Création de la société contre l'abus du tabac
- 1976 : Vote de la loi Veil
- 1991 : La loi Evin.

DOCUMENT 2

Question 2

(2,5 points)

La loi Evin interdit la publicité en faveur du tabac et le fait de fumer dans les endroits publics.

DOCUMENT 3

Question 3

(2,5 points)

2/ 0/ 1/ 1/ 1/ 1/ 1/

Question 4

(1 point)

Sébastien est moyennement dépendant à la nicotine.

DOCUMENT 4

Question 5

(3 points)

Les buralistes sont mécontents de la hausse des prix du tabac parce que leurs recettes vont baisser.

Question 6

(1 point)

M. René LEPAPE est le représentant de la Confédération des débiteurs de tabac.

Question 7

(1 point)

La France est le pays européen qui taxe le plus les cigarettes.

DOCUMENTS 5 et 6

Question 8

(2 points)

Le nombre de fumeurs en âge de travailler en France est de 12 millions.

Spécialité : BOULANGER	Examen : B.P.	Session : 2004	CORRIGE
Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde		Coeff. : 3	Durée : 3h00

Question 9**(2 points)**

Fumeurs et non-fumeurs doivent se respecter.

Les droits des non-fumeurs doivent être reconnus mais ne peuvent s'accompagner de la marginalisation des fumeurs. Ces derniers doivent être prévenants, attentifs, tolérants vis à vis de leurs collègues.

DOCUMENT 7**Question 10****(2 points)**

On remarque un pourcentage plus important pour les droits de consommation (taxes) + TVA + BAPSA.

Question 11**(3 points)**

M. LEPAPE estime que l'Etat bénéficie principalement des taxes du tabac.

- *l'Etat gagnera d'autant moins qu'il y aura moins de fumeurs*
- *l'action des buralistes entraînera un manque à gagner pour l'Etat.*

DOCUMENT 8**Question 12****(3 points)**

Mattéi se contredit ; Lambert contredit Mattéi ; Coppée contredit Lambert ; le Sénat contredit Raffarin.

Ces contradictions s'expliquent par la pression des buralistes.

DOCUMENT 9**Question 13****(3 points)**

Les photos souhaitent choquer et prévenir. Eléments : dents, gencives malades. La seconde photo souhaite protéger les fumeurs passifs.

Question 14**(1 point)**

Les sources de ces photos sont : Santé Canada.

DOCUMENT 10**Question 15****(3 points)**

Fumer en plateau tombe sous le coup de la loi Evin à condition d'être en public et sur un lieu de travail collectif. Elle peut fumer parce qu'elle est seule dans un lieu non public.

Question 16**(2 points)**

*1992 Canal + JP Belmondo et J. Boualdi
2000 (7/12) Télé matin J. Dutronc.*

Question 17**(2 points)**

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel surveille également les chaînes TV.

Spécialité : BOULANGER	Examen : B.P.	Session : 2004	CORRIGE
Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde		Coeff. : 3	Durée : 3h00

Question 18**(3 points)**

Ils déclarent qu'aucun cendrier n'est à leur disposition, qu'ils ne peuvent arracher la cigarette des mains de l'invité. Ils préviennent leurs invités de la loi.

SYNTHESE**(20 points)**

L'appréciation est laissée au correcteur qui tiendra compte de la présence d'un travail organisé. On attendra du candidat la présence d'arguments étayés d'exemples. Le correcteur prendra en compte la qualité de la syntaxe, du lexique, de la ponctuation, de l'orthographe et de la graphie.

Spécialité : BOULANGER	Examen : B.P.	Session : 2004	CORRIGE
Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde		Coeff. : 3	Durée : 3h00